



Saint-Yvi infos

bulletin municipal • juillet 2018

*La course cycliste de Saint-Yvi
organisée pour les fêtes communales*



Le budget 2018
page 4-5



Les circuits courts
pages 10-11



Restauration scolaire
page 12

L'éditorial de votre maire



Les fêtes communales ont été, une fois de plus, un succès. Je remercie les organisateurs et tous les bénévoles qui ont pleinement contribué à ces moments de partage, d'amitié et de convivialité.

Une de nos préoccupations, c'est d'intéresser le plus grand nombre à participer à la vie de la commune, et la recette n'a pas encore été trouvée ! Des ingrédients sont pourtant mis sur la table et notamment par le CCAS qui intervient financièrement pour faciliter l'accès de tous les enfants aux activités proposées par les associations.

Saint-Yvi est une commune jeune, une huitième classe va s'ouvrir en élémentaire à la rentrée de septembre et nous prenons en compte les souhaits des enfants par le biais du conseil municipal des jeunes.

D'autres actions peuvent être menées et je compte sur les Saint-Yviens pour me transmettre des idées qui pourront se concrétiser.

D'ici là, je vous souhaite des vacances reposantes et ensoleillées.

Traoù zo bet lakaet war an daol, koulskoude, dreist-holl gant ar c'hKOSG hag a ro sikour arc'hant evit ma c'hhallo an holl vugale kemer perzh en obererezhioù kinniget gant ar c'hevredigezhioù. Ur gumun yaouank eo Sant-Ivi, un eizhvet klas zo o vont da zigeriñ er c'hentañ derez e distro-skol miz Gwengolo ha derc'hel a reomp kont eus c'hoantoù ar vugale dre hanteroriezh kuzul-kêr ar re yaouank.

Traoù all a c'haller kas da benn ha kontañ a ran war tud Sant-Ivi evit kas din mennozhioù hag a c'hhallo dont da wir.

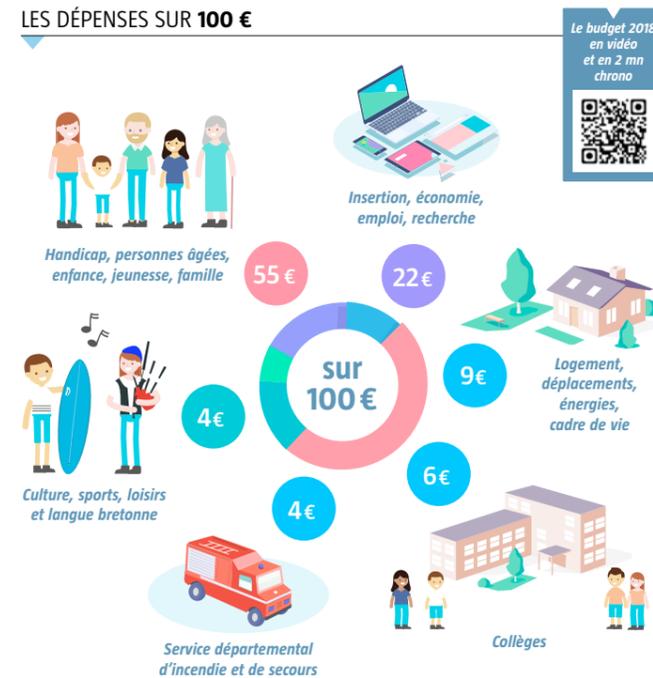
Ac'hann di e hetan vakañsoù diskuizhus dindan an heol deoc'h.

Jacques François

Les faits marquants du Département à retenir en 2018 :

- La mise en œuvre du 5^{ème} schéma **Enfance Famille Jeunesse** adopté en 2017 pour 5 ans.
- L'achèvement de la mise en œuvre du schéma « **Vivre Ensemble** » 2013-2018 pour les personnes handicapées. Une évaluation sera réalisée.
- La poursuite du schéma « **Bien vieillir en Finistère** » pour les personnes âgées et leurs aidants.
- La déclinaison dans un plan d'actions départemental des objectifs affichés dans le livre blanc de l'engagement associatif.
- La poursuite du projet **Bretagne Très Haut Débit** porté par Mégalis qui prévoit un fibrage de plus de 375 000 lignes en Finistère.

LES DÉPENSES SUR 100 €



Le budget primitif 2018

Le budget s'équilibre en investissement et fonctionnement à 971 432 848€.



Le sommaire

Editorial de votre Maire	p.2
Département	p.3
Finances de la commune	p.4/5
Projets d'aujourd'hui et de demain	p.6/7
CCA - Concarneau Cornouaille Agglomération	p.8
Histoire de Saint-Yvi	p.9
Vie économique : les circuits courts	p.10/11
Structures Enfance et Jeunesse	p.12/13
Communication	p.14
Conseil Municipal des Jeunes	p.15
Manifestations du 2 nd semestre 2018	p.16

Directeur de la publication : Jacques François
Comité de rédaction : Jacques François, Robert Le Mao, Georges Guillou, Alain Pélizza, Emmanuelle Touchain – Le Gallou, Audrey Gavairon, Valérie Rémondin
Traduction de l'édito : Gwenn-Ael ar C'helleg de l'Office public de la langue bretonne
Crédits photos : Julien Peroz, Valérie Rémondin
Conception, réalisation : Chloé Berthou-Lis
 lischloe@gmail.com
Impression : pixartprinting.fr

Infos pratiques Mairie :

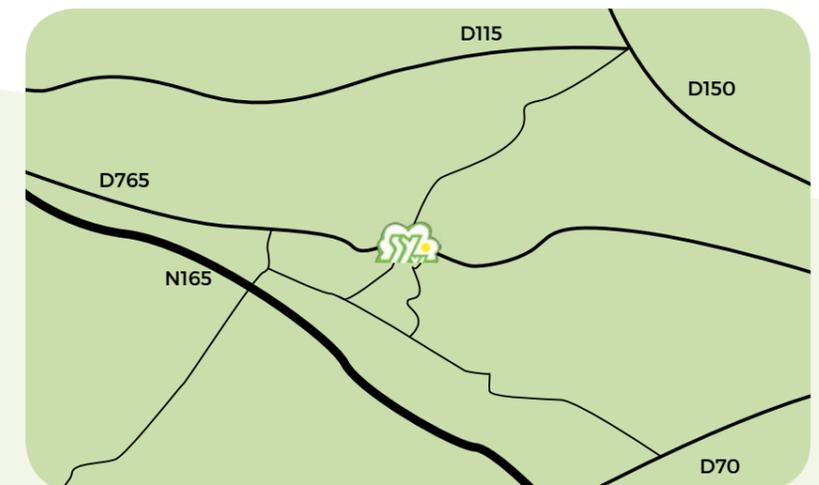
2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi
 www.saint-yvi.bzh - contact@saint-yvi.bzh
 02 98 94 72 11 - 02 98 94 76 92

CCA agglomération
 CONCARNEAU CORNOUAILLE

Superficie commune : 27.1 km²
 Population (2017) : 3 130 habitants

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
 mercredi : 08h30 - 12h00
 samedi matin sauf juillet-août :
 09h00 - 11h30



Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées, avec une gestion rigoureuse des charges générales et une diminution des charges de personnel (- 2%), consécutives à une optimisation des postes d'animation dans le cadre des Temps d'activités périscolaires.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement ont dépassé les prévisions initiales. L'état financier est donc desserré, ce qui favorise une capacité d'épargne complémentaire.

72% C'est le pourcentage des recettes d'investissement assuré par la commune en matière d'autofinancement, et ce malgré un retard important dans la perception de certaines subventions. Ce chiffre confirme la gestion maîtrisée du budget, avec des investissements nécessaires mais raisonnés.

Le transfert de la compétence Eau et Assainissement va entraîner une baisse de la dette d'environ 40%.

Le capital restant dû s'éteindra en 2025.

L'annuité de la dette est de **47€/hab** saint-yvien, alors que la moyenne nationale est à 95€/habitant.

Etudes et travaux sur la réhabilitation de l'ancien restaurant scolaire et la construction du pôle socio-culturel
160 000€

Travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments
80 000€

Changement des huisseries de l'école maternelle et de la mairie
110 000€



2018

Voirie
80 000€

Poursuite de l'aménagement numérique de l'école
15 000€

Un tour d'horizon des travaux de voirie en 2018

- **Route de Là-Haut, du Belvédère au Carrefour de la Croix**
Pose d'un tri-couche par la société Colas

- **Carrefour entre la rue Robert Le Mao et la rue Parc An Traon**

Réfection de la chaussée en enrobé après enlèvement du passage piéton et dégradé - traçage d'un nouveau passage piéton

- **Lieu-dit Kervenec**

Réfection de la chaussée : une partie en enrobé et une partie en tri-couche

- **Lotissement de Parc An Traon et rue du Lavoir**

Des places de parking ont été aménagées en lieu et place d'espaces verts peu utilisés



- **Quartier de Locmaria**

À la demande des riverains : un rétrécissement de la chaussée afin de diminuer la vitesse des véhicules va être mis en place après des essais validés par les habitants

- **Chemin de Kérillis**

Extension de la voirie jusqu'aux dernières constructions

Travaux d'été

- **Le remplacement des huisseries** continue à l'école maternelle avec la salle de motricité et le bureau de la directrice

- **La mise en réseau informatique** des écoles va se poursuivre avec l'école maternelle et les 2 salles péri-scolaires implantées l'année dernière à l'école élémentaire

- Afin d'**améliorer la qualité de l'air** dans les écoles, des mesures ont été effectuées, suivies de travaux et recommandations, comme :

- la mise en place de VMC dans les classes qui en étaient dépourvues ;

- la reprogrammation des horloges de fonctionnement des VMC ;

- un meilleur choix des matériaux entrant dans la composition du mobilier (tables, chaises, bureaux).

- Toujours dans le cadre de la rénovation énergétique **une grande partie des huisseries de la mairie** va être changée en 2018, le reste en 2019 avant le remplacement de la chaudière en 2020.



Autres travaux d'été

- **La mise en accessibilité de la poste** a été réalisée avec la mise en place d'une porte automatique malgré l'annonce de la diminution des heures d'ouverture et le désengagement continu de la poste d'assurer un service de qualité aux saint-yviens. Une réflexion sur le devenir du bureau de poste est en cours.



- **Les études sur la construction d'un pôle socio-culturel** à l'entrée ouest du bourg se poursuivent avec l'aide de l'ingénierie publique départementale (FIA) et le conseil en architecture et urbanisme (CAUE).

- Prochaine étape : la visite d'une construction récente de même type englobant médiathèque, école de musique, périscolaire, ALSH du mercredi.

- **La complexité de la rénovation** de l'ancien restaurant scolaire comme l'agrandissement du cabinet médical demandent des **études plus importantes que prévues**, retardant le début des travaux. Devant la vétusté constatée des salles, une **rénovation partielle** va être effectuée rapidement avec notamment le changement des sols et plafonds.

- **Un état des lieux sortant plus rigoureux** devra d'ailleurs être mis en place afin d'éviter les dégradations constatées lors de la location des salles.

- **La numérotation des quartiers continue**, prochaine étape le lieu-dit Parc Névez puis le lieu-dit Loch Ar Haor, Kroas Hent Goyet et Kerancoz.

- **La mise en valeur de l'entrée du bourg**, côté Est, avec la réfection du mur en pierres longeant la départementale suite à l'abattage des arbres offrant une vue dégagée sur l'église et ses abords.



- Après avis d'un technicien sur l'humidité du sol de la salle des sports en hiver, empêchant parfois son utilisation, **la VMC va être remplacée par une VMI** avec la pose d'une ventilation basse.

- **Achat d'une épareuse** par la commune pour l'entretien des bas-côtés et des talus bordant les routes communales et les chemins piétonniers.



Eclairage public

- Extension du réseau route de Là-Haut entre les 2 entrées du lotissement Parc-Land
- Remplacement des lanternes de Karn Ar Groas

Santé : Poursuite du dispositif pack santé

Plus de 1000 packs ont déjà été distribués depuis le mois de septembre, permettant aux jeunes de bénéficier gratuitement de produits d'hygiène et de prévention, ainsi que de brochures et de conseils de la part des pharmaciens.

Les jeunes du territoire âgés de 13 à 20 ans peuvent continuer à faire leur demande de pack santé sur le site : packsante.cca.bzh et ceux ayant déjà bénéficié d'un pack peuvent renouveler leur demande en téléchargeant un nouveau code.



Glad Sant Ivi Patrimoine et histoire locale

L'association Glad Sant Ivi se réunit désormais tous les mois et commence à s'organiser en plusieurs groupes selon des thèmes, des sujets de recherche sur la mémoire de Saint-Yvi.

Bien que constituée en août 2017, la nouvelle association a réellement démarré en janvier 2018. Son objectif est de collecter, valoriser l'histoire et le patrimoine de Saint-Yvi.

Depuis l'époque romaine, le territoire communal a été traversé par de grands axes de circulation, voies romaines, voies royales, route du poisson, voie ferrée, RN 165, et aujourd'hui voie express permettant un brassage de populations.

A l'arrivée des Bretons, venus de l'île de Bretagne entre le IV^{ème} et le VII^{ème} siècles, l'ermite Yvi donnera son nom à la communauté, et chaque génération laissera son empreinte que nous pouvons aujourd'hui apprécier en parcourant Saint-Yvi : l'église paroissiale (du XVI^{ème}), la Chapelle de Locmaria-an-Hent (sur le parcours des pèlerins du Tro-Breizh), les calvaires, les manoirs, les moulins, les fontaines, les lavoirs... et aussi l'aménagement de l'espace, avec les fermes, les pentys, les murs en pierres et les talus délimitant les parcelles, les lieux-dits dont le nom breton nous apprend beaucoup sur la toponymie ancienne.

Voilà en quelques mots l'origine de la motivation de « Glad » !

Glad Sant Ivi s'articule en plusieurs ateliers, chacun ayant un centre d'intérêt différent, tout en rejoignant finalement le même objectif : sauvegarder LA MÉMOIRE DE SAINT-YVI.

Parmi les ateliers déjà constitués :

- Un atelier « photos » qui a réalisé 2 expositions, pour les fêtes paroissiales et communales
- « Apero-Brezhoneg » qui se réunit chaque premier mardi chaque mois dès 2017 pour promouvoir la langue et la culture bretonnes
- Un atelier travaille sur le patrimoine bâti : à ce jour sur les moulins
- D'autres s'intéressent à l'histoire locale, à la généalogie et aux anciens saint-yviens
- Enfin un dernier groupe va essayer de retracer l'histoire de l'A.S. Saint-Yvi et du cyclisme breton local.

Le bureau actuel est composé de Pierre Bléavec, président, Christine Priestley et Françoise Bideau secrétaires et Georges Guillou trésorier.

La municipalité tient à remercier tous les membres de cette association qui nous permettent de partager leurs savoirs et leurs découvertes.

Pour encourager le développement de ces ateliers, Glad fait également appel à vos souvenirs ou connaissances... Et pour ce partage, vous êtes d'ailleurs invités à vous rendre à une réunion mensuelle de Glad Sant Ivi à la Salle des Associations (en général le 2nd mercredi du mois, rencontre annoncée dans la gazette et sur le panneau numérique de la Place de la Mairie).

CCA

Coralie passe en « mode été »

Une escapade estivale

Les horaires de la ligne 11Y du réseau Coralie sont maintenus pour les mois de juillet et août...

6 allers-retours possibles vers Rosporden par jour du lundi au samedi dont 1 en service régulier l'après-midi en correspondance avec la ligne Coralie Plage.

Ces lignes fonctionnent sur simple réservation, au minimum une heure avant le départ, du lundi au samedi au **02 98 60 55 55**.

En bus vers les plages

Le bus des plages est renouvelé pour cette année du 9 juillet au 31 août. Cette ligne, ouverte à tous, offre un aller-retour depuis Rosporden vers les plages de Trégunc et Névez du lundi au vendredi. La ligne 11Y permet la correspondance à la gare de Rosporden.



Départ

LIGNE 11Y Saint-Yvi / Rosporden

Centre de convalescence	13h40
Les Myrtilles	13h41
Bois de Pleuven	13h42
Loch Ar Roar	13h43
Menez Tropic	13h44
Centre	13h45
Cimetière	13h46

Correspondance LIGNE DES PLAGES en gare de Rosporden

Gare de Rosporden	14h00
Trégunc Trévignon	14h31
Trégunc Pointe de Trévignon	14h32
Trégunc Plage de Don	14h35
Trégunc Kersidan	14h36
Névez Raguenez	14h39

Retour

LIGNE DES PLAGES

Névez Raguenez	17h58
Trégunc Kersidan	18h01
Trégunc Plage de Don	18h02
Trégunc Pointe de Trévignon	18h05
Trégunc Trévignon	18h06
Gare de Rosporden	18h40

Correspondance LIGNE 11Y en gare de Rosporden

Cimetière	18h46
Centre	18h47
Menez Tropic	18h48
Loch Ar Roar	18h49
Bois de Pleuven	18h50
Les Myrtilles	18h51
Centre de convalescence	18h52

En 2019, je jardine au naturel

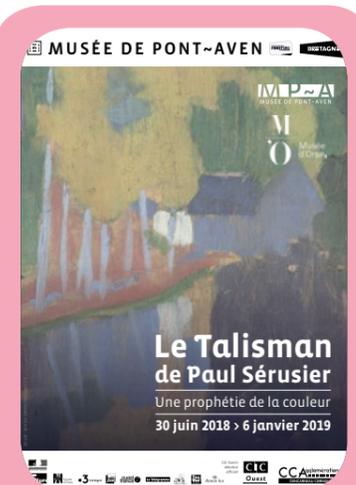
Depuis le 1^{er} janvier 2017, les produits phytosanitaires de synthèse (pesticides) ne sont plus en vente libre dans les jardinerie et les magasins de bricolage : pour les obtenir, il faut demander un conseil à un vendeur : c'est le 1^{er} acte de la Loi Labbé. Le 2nd acte prévoit au 1^{er} janvier 2019 une interdiction pure et simple

de la vente, de l'utilisation et du stockage de pesticides pour les particuliers. Il est donc urgent de s'orienter vers de nouvelles méthodes pour gérer son potager, ses massifs ou ses allées autrement.

Plus d'informations et d'astuces sur www.jardinaunaturel.org

Le Talisman, une prophétie de la couleur

EXPOSITION :
30 juin 2018 > 6 janvier 2019
Musée de Pont-Aven
www.museepontaven.fr



*Les circuits courts de l'alimentation
à privilégier sur la commune de Saint Yvi.*

Nous avons la chance et l'honneur d'avoir sur notre commune des producteurs locaux, qui proposent leur produit en vente directe.

Voici un annuaire de ces producteurs locaux à utiliser sans modération...



La Lédanaise

- GAEC de GORREQUER
29140 SAINT YVI
- 02 98 55 46 80
- gaec.gorrequer@orange.fr



Les Volailles de Brézéant

- lieu dit Brézéant
29140 SAINT YVI
- 06 83 86 51 12
- Gwennaelle2002@yahoo.fr



La Ferme de Kerlou

Maraîchage biologique

- Kerlou Bras
29140 SAINT YVI
- 07 81 64 71 40
- lafermedekerlou@laposte.net

La Ferme du Vern

- Vern bihan
29140 SAINT YVI
- 06 87 00 22 84
02 98 94 76 92
- earlduvern@gmail.com



Elevage de Kereondec

- Vente de viande de porcs produits de l'élevage.
Montefusco
- 02 98 94 83 49
- amviande.wordpress-hebergement.fr
am-viande@orange.fr



Les Salers de Keranmevel

- Vente de viande de salers sur commande
E.A.R.L. LE GAC
- 06 65 20 01 52



Jardi Cueff

Vente de produits maraîchers

- Kerguinou
29140 SAINT YVI
- 02 98 94 78 30
- www.jardicueff.com





Restauration scolaire, un engagement pour manger mieux

Le chef cuisinier privilégie le produit « bio » et le circuit court

Le circuit court et les produits « Bio » sont de plus en plus privilégiés par notre restaurant scolaire pour mieux manger et sensibiliser les enfants. Le circuit court possède de nombreux avantages et conséquences sur le quotidien de nos enfants sans que vous ne vous en rendiez compte.

Un engagement pour un meilleur respect de l'environnement

Les produits vendus en circuit court issus de l'agriculture bio ou dite raisonnée, sont souvent dénués de pesticides et sont vendus avec moins d'emballage. Le circuit court assure également une consommation responsable et limite les déplacements.

Permettre aux enfants de manger en fonction des saisons

Privilégier le circuit court signifie consommer en fonction de ce qu'offre la nature, sans la forcer. La commune et son chef ont un réel désir de faire consommer mieux nos enfants et de transmettre les valeurs du terroir à notre échelle pour une meilleure santé et le respect de l'environnement.

En 2017, Jean-Luc a passé 45% en valeur d'achat en produits bio pour le restaurant scolaire. Un vrai engagement qui signifie consommer local et donc privilégier l'agriculture française.

Il affectionne depuis 10 années ce partage de valeurs et de conseils autour de produits sains, frais et issus de l'agriculture bio dans des fermes de Saint-Yvi et Elliant suivants les apports.

Les commandes en quelques chiffres :

100 % bio : céréales, légumes secs, huile, sucre, farine.

100 % bio locale : Les œufs (Rosporden), Yaourts (Saint-Yvi), Pommes (Riec), Fraises (Concarneau), Pommes de terre (Esat de Scaër), Poisson frais en direct de la pêche de Concarneau.

Recyclage des déchets

Mais la mission et l'engagement de la commune ne s'arrête pas là...

Depuis juin 2016, ce sont environ 100 kg de déchets par semaine qui sont ainsi revalorisés, permettant une réduction de 30 % des ordures ménagères dans la poubelle grâce à la mise en place d'un composteur d'une contenance de 4.5 m³.

Un engagement permettant de réduire la production de déchets de manière significative grâce à la participation active des agents de la restauration qui après chaque repas se rendent au composteur et font le mélange des déchets avec le broyat nécessaire à la bonne dégradation des déchets que leur fournissent les services techniques.

Ce compost recueilli est utilisé par les services techniques.



TAP : fin de la semaine de 4 jours 1/2

En Juin 2017, le Gouvernement a choisi de laisser les collectivités décider de la pérennisation ou de l'abandon des TAP, initialement mis en oeuvre depuis 2014.

La commune ne voulait pas pour la rentrée dernière prendre de décision trop hâtive et voulait se donner le temps d'une réflexion commune avec les parents, enfants, enseignants et animateurs. Afin d'orienter au mieux nos décisions sur l'avenir des TAP pour la rentrée 2018-2019, une large consultation a eu lieu en janvier dernier via un ques-

tionnaire remis aux familles. Celui-ci a permis à chacun de s'exprimer sur l'organisation de la semaine scolaire.

Le service périscolaire a enregistré une participation de 67% sur l'ensemble des 2 écoles publiques. A l'issue de cette consultation, les Conseils d'écoles et le Conseil municipal ont décidé de revenir à la semaine à 4 jours à la rentrée scolaire 2018-2019, tout en reconnaissant le travail des animateurs et des activités proposées.

De nombreux parents et enfants ont exprimé leur attachement aux TAP lors de la consultation mais remettaient en cause l'état de fatigue générale des enfants. Nous tenons à remercier et souligner le travail des services de la mairie et de l'ensemble des acteurs qui a su mettre en place sur des temps très courts ces TAP et organiser pendant 4 années des animations variées et enrichissantes pour les enfants. L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) reprendra ses fonctions au centre de Carn Grand tous les mercredis.

Semaine de 4 jours : quelle organisation à la rentrée prochaine ?

Quoi ?

Un ALSH ouvert toute la journée du mercredi, de 9h à 17h.
Garderie assurée à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir

Où ?

Sur le site de Carn Grand

Pour qui ?

Tous les enfants de 3 à 11 ans

Comment ?

Un accueil assuré par l'équipe d'animation à la journée ou à la demi-journée

Qui contacter ?

Sébastien CLEMENT
Directeur ALSH
06 42 56 53 25
alsh@saint-yvi.bzh

Nouveau site internet

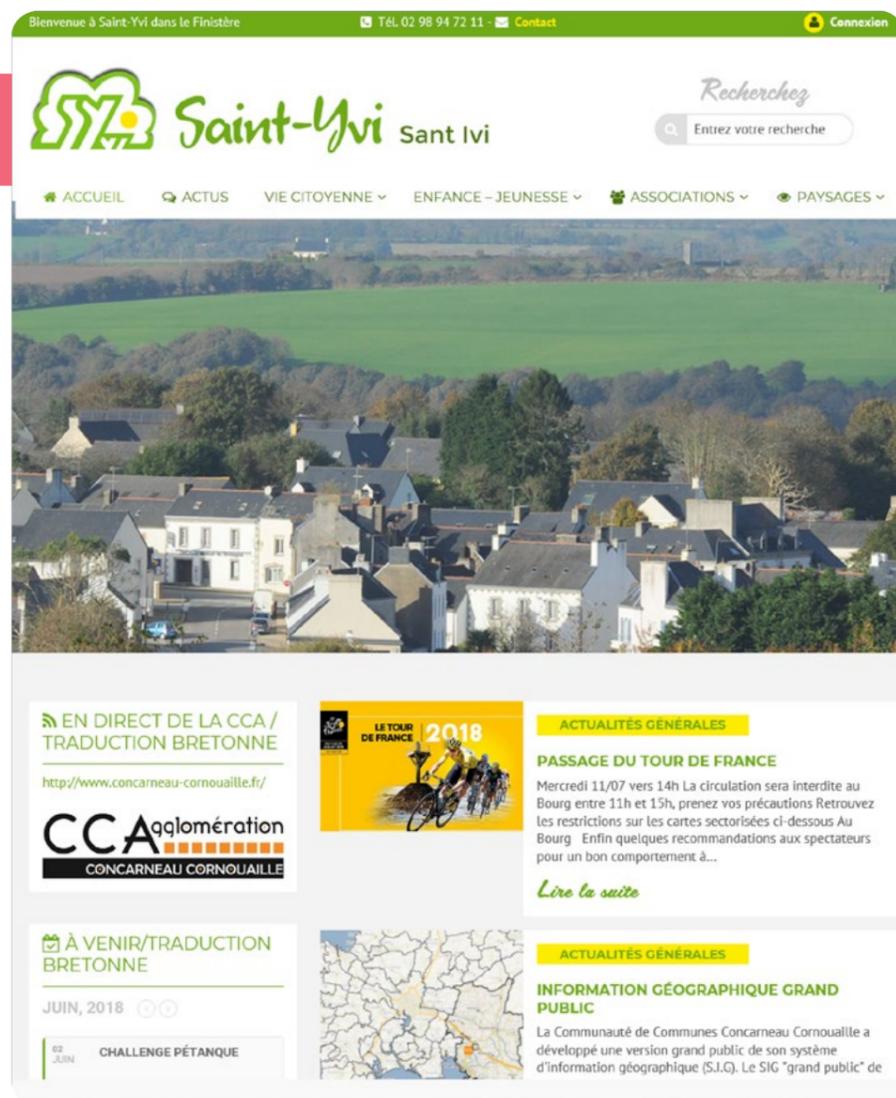
La rentrée prochaine devrait vous réserver une nouveauté... le site www.saint-yvi.bzh a évolué et vous fait profiter de deux nouvelles fonctionnalités appréciables :

- Calendrier des manifestations programmées
- Réservations périscolaires en ligne

Le contenu et son « esthétique » ont vraiment rajeuni ! Voici un aperçu ci-contre.

Une version « responsive », c'est-à-dire exploitable sur votre mobile ou votre tablette, sera également disponible.

Bonne découverte !



Remerciements

L'ensemble des élus tient à remercier tout particulièrement l'association **BREIZH SCALADE** pour leur implication dans la vie de la commune : les membres de l'association ont travaillé bénévolement pendant 80 heures pour remettre aux normes de sécurité le mur d'escalade, après que les services techniques de la Mairie aient acheté le matériel nécessaire.

Saint-Yvi peut ainsi continuer à profiter du mur d'escalade... Grand merci...!

Bilan du CMJ

Pour clore cette année 2017-2018, voici une rétrospective des interventions, des actions et des missions de nos jeunes conseillers :

Le 10 novembre 2017 :

Le Maire, Jacques FRANCOIS est intervenu auprès des jeunes. Après une présentation et une description de son rôle, les jeunes conseillers ont discuté et posé des questions auxquelles Monsieur Le Maire a répondu.



Le 06 avril 2018 :

Madame Emmanuelle TOUCHAIN, Directrice Générale des Services de la mairie de Saint-Yvi, a joué le jeu des questions-réponses avec les enfants du CMJ : la découverte du métier de DGS a suscité de nombreuses questions pertinentes.

Le 1er juin 2018 :

Intervention du Lieutenant RAOUL et de l'Adjudant LE GARREC de la brigade de Gendarmerie de Rosporden.

Cette rencontre a été initiée par la commission sécurité du Conseil Municipal des Jeunes et a permis une présentation complète de la Gendarmerie, de ses actions et missions, de l'étendue du territoire couvert (9 communes) par la Gendarmerie de Rosporden et de ses 3 brigades (Rosporden, Scaër et Bannalec).

Cette rencontre très riche a vraisemblablement inspiré quelques vocations chez nos plus jeunes, et a suscité de nombreuses questions.



A l'approche des vacances, il est temps d'énumérer les projets et les actions menés durant l'année :

Merci aux enfants et parents présents lors du nettoyage. Une trentaine de personnes présentes pour une action qui vaut la peine d'être menée. Encore beaucoup trop de déchets récoltés cette année !

Les sujets évoqués témoignent de l'intérêt de l'implication de ces jeunes dans la vie citoyenne, et nous pouvons en être fiers :

- S'engager individuellement et collectivement,
- Apprendre la démocratie au quotidien,
- Rapprocher les générations,
- Faire participer les jeunes à la vie de leur commune,
- Laisser les jeunes donner leurs avis,
- Responsabiliser les jeunes,
- Donner la possibilité aux jeunes de proposer de nouvelles idées.



Les manifestations du second semestre 2018

Juillet 2018

Samedi 07 - Challenge Pétanque

Lieu : Bois de Pleuven

Organisation : Association Résidents Bois de Pleuven

Samedi 21 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau

Organisation : Boullou Roul Sant Ivi

Samedi 28 - Match Gala USC / Avranches (National)

Lieu : Stade Municipal

Organisation : ASSY

Août 2018

Vendredi 03 - Collecte de sang

Lieu : Maison des Associations

Organisation : EFS et Donneurs de sang Saint-Yvi

Samedi 04 - Soirée Bretonne

Lieu : Parking camping Bois de Pleuven

Organisation : ROZ HAND'DU 29

Samedi 11 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau

Organisation : Boullou Roul Sant Ivi

Samedi 25 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau

Organisation : Pétanque Loisirs

Dimanche 26 - Fête du Bois

Lieu : Aire de jeux du Bois de Pleuven

Organisation : ARBP

Septembre 2018

Samedi 01 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau

Organisation : Boullou Roul Sant Ivi

Dimanche 02 - LOTO

Lieu : Salle des sports

Organisation : APEL Sainte Anne

Samedi 08 - Forum des Associations

Lieu : Maison des Associations

Samedi 08 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau

Organisation : ARBP

Samedi 29 - Nettoyage du Bois

Lieu : Bois de Pleuven

Organisation : ARBP

Dimanche 30 - Friperie géante

Lieu : Salle des sports

Organisation : SYnergy

Octobre 2018

Mercredi 03 - Collecte de sang

Lieu : Maison des Associations

Organisation : EFS et Donneurs de sang

Dimanche 07 - Repas des Anciens

Lieu : Maison des Associations

Organisation : Commune de Saint-Yvi

Mercredi 31 - Fête d'Halloween

Lieu : Bois de Pleuven

Organisation : ARBP

Novembre 2018

Dimanche 04 - Bourse aux jouets

Lieu : Salle des sports

Organisation : APE Ecoles Publiques

Dimanche 11 - Centenaire de l'armistice de 14/18

Lieu : Monument aux morts

Samedi 24 - Représentation Théâtre

Lieu : Maison des Associations

Organisation : Les Anes Animés

Décembre 2018

Dimanche 09 - Marché de Noël

Maison des Associations

Organisation : APE Ecoles Publiques

Samedi 22 - Spectacle de Noël

Lieu : Maison des Associations

Organisation : Lyz'an et l'Animation